



ETF Services
Brice CHEVALLIER
Directeur
267 chaussée Jules César
95250 BEAUCHAMP

Ministère des Transports
BEATT
Direction du BEATT
Grande Arche – Paroi Sud
92055 La Défense Cédex

Beauchamp, le 18 avril 2025

Objet : réponse aux recommandations du BEATT suite au rapport technique sur l'accident du 17 janvier 2024 à Saint-Florentin Vergigny

Madame, Monsieur,

Faisant suite au rapport technique établi par le BEATT relatif à la collision suivie du déraillement d'un train de travaux survenu sur la base arrière de Saint-Florentin Vergigny le 17 janvier 2024, nous vous adressons, ci-dessous, le détail des actions mises en œuvre en réponse aux recommandations formulées.

Recommandation R1 – Sécurisation et aménagement des bases arrière

En réponse à la recommandation R1 relative à l'état des pistes de cheminement, à la signalisation et à l'implantation des bases arrière, ETF Services participe dorénavant activement aux « tournées conception » et autres visites des bases arrière en amont des chantiers industriels en présence du mandataire et porte une vigilance particulière sur :

- La remise à niveau des pistes de cheminement ;
- La mise en conformité de la signalisation (visibilité, conformité aux prescriptions réglementaires, cohérence avec les documents de sécurité...) ;
- L'organisation des espaces et la maîtrise des circulations (éléments de séparation physique, délimitation des zones de stationnement, implantation base vie...)

Ces constats sont ainsi formalisés par écrit, partagés auprès du mandataire et un suivi régulier est opéré pour s'assurer de leur bonne prise en compte.

Siège social - ETF
12-14 rue Louis Blériot
FR-92500 RUEIL-MALMAISON
Tél. : +33 1 71 13 19 00
Fax : +33 1 71 13 19 95
www.etf.fr

Société par actions simplifiée au capital de 17 600 000 euros
383 252 608 RCS Nanterre - TVA FR 55 383 252 608



Recommandation R2 – Conception des processus de production et supports pour les opérations de manœuvre

En réponse à la recommandation R2 concernant la conception des processus de production et la mise en place de supports pour les opérations de manœuvre, ETF Services a mis en place plusieurs actions afin de garantir la sécurité et la conformité des manœuvres, notamment celles concernant les trains lourds opérant sur les bases arrière :

- **Conception de processus de production pour les manœuvres courantes** : En collaboration avec les équipes d'ETF, nous élaborons des processus opérationnels détaillés pour toutes les manœuvres courantes impliquant des trains lourds sur les bases arrière. Ces processus sont intégrés dans une consigne d'organisation, en spécifiant les conditions de sécurité, les responsabilités des agents, ainsi que les modalités de communication et de contrôle pendant les manœuvres.
- **Supports documentaires** : Des supports pratiques sous forme de « livrets de menaces » et de « Règles d'Or » ont été créés pour encadrer les manœuvres sur les bases arrière. Ces documents incluent notamment des instructions claires sur les critères de sécurité à respecter, les distances minimales de séparation, le figeage des points de relève et les étapes de validation avant le démarrage des manœuvres.
- **Formation et sensibilisation des opérateurs** : Des sessions de formation continue ont été mises en place pour tous les agents intervenant dans les manœuvres sur les bases arrière en s'appuyant notamment sur l'étude de cas de l'accident de Saint-Florentin Vergigny, pour renforcer la prise de conscience des risques et des bonnes pratiques.

Recommandation R3 – Anticipation des situations dégradées et prise en compte de la sécurité dans les briefings

En réponse à la recommandation R3 concernant l'intégration de l'anticipation des situations dégradées et la gestion du stress ou de la fatigue des opérateurs dans les briefings, ETF Services a pris plusieurs mesures pour garantir que ces éléments cruciaux soient pris en compte dans le cadre des opérations sur les bases arrière :

- **Renforcement des briefings de sécurité** : Nous avons formé et continuons à former notre encadrement travaux à l'animation des briefings de sécurité ; des formations réalisées conjointement avec SNCF Réseau afin de partager le même niveau d'exigence quant à son approche.
- **Insistance sur le respect des règles de sécurité** : Des rappels réguliers dans les briefings concernant l'importance absolue de suivre les processus de production dans le respect des règles de sécurité, sont également effectués. Cela inclut des rappels sur la nécessité de ne jamais faire de compromis sur les procédures, même en cas de pression liée aux retards ou à des contraintes de temps.
- **STOP and GO** : Cette action partie intégrante de la démarche « Nos vies, Notre priorité » initiée par SNCF Réseau, vise à sensibiliser les collaborateurs à marquer un point d'arrêt et à encourager les agents à solliciter leur encadrement en cas de doute sur leur capacité à réaliser sa tâche en sécurité (incompréhension des consignes, surcharge mentale, fatigue...)

Recommandation R4 – Consolidation du management opérationnel sur les bases arrière

En réponse à la recommandation R4 concernant la consolidation du management opérationnel sur les bases arrière, ETF Services a mis en place plusieurs actions visant à renforcer la supervision et à garantir le respect scrupuleux des processus de production dans le cadre des opérations sur les bases arrière, notamment :

- **Renforcement du management de proximité** : Nous avons renforcé la présence de l'encadrement travaux et leur implication sur les bases arrière. Ils effectuent des contrôles réguliers en temps réel, vérifiant que les procédures sont respectées à chaque étape de l'opération, et interviennent rapidement en cas de déviation par rapport aux règles de sécurité.
- **Formation continue et sensibilisation du l'encadrement travaux** : A l'instar des agents, une journée de formation continue dédiée au management opérationnel a été mis en place pour l'encadrement travaux présent en base arrière. Cette formation inclut des modules sur le leadership sécurité, la gestion des risques et la



conformité aux règles de sécurité. L'objectif est de garantir que l'encadrement travaux soit capable d'identifier et de traiter immédiatement les écarts de procédure tout en veillant à maintenir un environnement de travail sûr et conforme.

Recommandation R5 – Redéfinition des modes de contrôle sécurité et des conditions de compétence des personnels

En réponse à la recommandation R5 concernant la redéfinition des modes de contrôle sécurité et l'amélioration du niveau de sécurité sur les bases arrière, ETF Services a mis en place plusieurs mesures afin de garantir un contrôle rigoureux et régulier, ainsi que des conditions minimales de compétences des personnels en charge des contrôles sécurité :

- **Contrôles réguliers sur les bases arrière** : ETF Services exerce des contrôles de sécurité réguliers selon un planning précis et en tenant compte des spécificités de chaque base arrière et des risques associés. Chaque contrôle fait l'objet d'une fiche détaillée permettant une action corrective rapide si nécessaire.
- **Tournées communes** : Des tournées communes ont été mises en place sur toutes les bases arrière, impliquant à la fois les équipes de SNCF Réseau et ETF Services. Ces contrôles, qui sont réalisés de manière régulière, couvrent l'ensemble des aspects de sécurité et de la compétence des personnels jusqu'à la conformité aux procédures opérationnelles.
- **Renforcement des compétences des personnels en charge des contrôles** : Des évaluations sont également effectuées sur les personnels en charge de contrôle sur les bases arrière afin de s'assurer qu'ils possèdent les compétences minimales requises pour effectuer ces vérifications de manière efficace et rigoureuse. De plus, des réunions de suivi sont organisées régulièrement pour maintenir un haut niveau de vigilance et d'expertise.

Recommandation R6 – Vérification de la prise en compte des textes de sécurité dans les contrats et maîtrise par les acteurs du management de la sécurité

En réponse à la recommandation R6 concernant la vérification de la prise en compte des textes structurant la sécurité de l'exploitation ferroviaire dans les contrats écrits et la maîtrise de ces textes par les acteurs du management de la sécurité, ETF Services et son encadrement entreprend une révision systématique de ses contrats. Cette révision vise à garantir que les textes législatifs et réglementaires relatifs à la sécurité ferroviaire, notamment ceux applicables aux bases arrière, sont intégrés et clairement définis dans les clauses contractuelles. Une attention particulière est d'ailleurs portée sur la mise à disposition effective par SNCF Réseau de radios adaptées et conformes aux normes de sécurité ; une mise à disposition qui faisait l'objet de la recommandation immédiate émise le 22 février 2024, à destination de SNCF Réseau.

Brice CHEVALLIER
Directeur ETF Services

 **ETF Services**
10 Avenue de l'Entreprise
95368 Cergy Pontoise
Tél. : 01 30 17 47 29 - Fax : 01 30 17 47 49
479 049 595 RCS Pontoise - APE 4920Z